

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2014

INTRODUCTION

Huitième année d'activités : l'Association, Loi 1901 non soumise à la TVA et reconnue d'Utilité Publique, poursuit sa progression et confirme son expansion par le maintien des emplois salariés à temps partiels. L'année 2014 fut riche en événements multiples.

Le Siège Social reste implanté à Nemon, dans le Grand Dole, des bureaux ont été ouverts au centre ville de la capitale économique départementale. Situés juste en face de la Gare SNCF de DOLE avec un emplacement réservé pour trois à quatre voitures, les bureaux ont une situation très intéressante à quelques mètres de la Gare SNCF, de la Gare routière et du grand parking gratuit de la Gare grâce au passage souterrain.

Les formations continues stagnent, tout comme les médiations conventionnelles ou judiciaires. L'implantation des nouveaux locaux espère redonner un essor à ces activités. La collaboration avec le Tribunal de Grande Instance du Jura vient confirmer la nécessité d'une implantation en ville.

Cette année a vu également se redessiner la carte nationale judiciaire dont a bénéficié Dole. Après la suppression de son TGI, Tribunal de Grande Instance, la Cour des Comptes a permis de faire installer une Chambre détachée du TGI à Dole avec deux magistrats et leurs greffiers à demeure. Cela augure d'un futur déménagement et la nouvelle Chambre Judiciaire devrait s'installer en lieu et place des anciens locaux d'EDF, Cours Clémenceau, près du théâtre municipal. Nous nous trouverons ainsi à moins de 5 minutes à pied du nouveau Tribunal d'Instance et de la Chambre détachée à la famille.

Nous poursuivons nos actions afin de promouvoir au mieux la médiation familiale pour nos concitoyens sur le département du Jura, la région Bourgogne/Franche-Comté et plus largement en France et en Europe. C'est en ce sens que nous avons créé une antenne subventionnée de médiation familiale en Côte d'Or avec l'aide de la CAF 21, Caisse d'Allocations Familiales. La Caisse Régionale MSA de Bourgogne a acté également une aide lors de son Conseil d'Administration en fin d'année. Nous sommes ainsi la première association « dite libérale », c'est-à-dire non subventionnée à travailler en médiation familiale sur les deux volets en toute harmonie : subventionnée en Côte d'or, donc soumis à la tarification nationale imposée par la CNAF, Caisse Nationale des Allocations Familiales, avec une médiatrice embauchée à mi-temps en contrat aidé ; non subventionnée ailleurs, donc avec une tarification libre permettant à l'Association de subvenir à ses propres besoins dans un esprit de non-lucrativité qui impose de rappeler le fait qu'une association à but non lucratif ne signifie pas une association à but non marchand. AMORIFE International a ainsi besoin de fonds financiers pour fonctionner.

L'Association poursuit ses partenariats avec l'IRTS de Franche-Comté à Besançon (Institut Régional du Travail Social) et de nombreux Instituts et Universités en France et en Europe. Nous entretenons des liens privilégiés avec les instances gouvernementales françaises auprès de l'Autorité Centrale française et du Cabinet Ministériel du Ministère de la Famille. C'est ainsi que nous avons été nommé « expert européen » parmi un groupe de 5 experts pour travailler au niveau de l'Europe sur la prise en charge des déplacements illicites d'enfants et sur la formation à l'international. Les cinq personnes impliquées sont : le Ministère de la Justice Hongroise, l'Autorité Centrale Française, AMORIFE International, le Ministère de la Justice Allemande, MIKK (Mediation bei Internationalen Kindschaftskonflikten), notre homologue allemand dont le Siège Social est à Berlin. Cette étude est financée par l'Union Européenne et des rencontres ont eu lieu à Budapest et à Berlin et se poursuivront l'année prochaine à Strasbourg avant de se conclure à Budapest.

L'Association a renouvelé ses adhésions 2014 auprès de la FENAMEF, Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux et de l'APMF, Association Pour la Médiation familiale.

Le Président, le Directeur et quelques Membres de l'Association sont adhérents 2014 auprès de l'AIFI, Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des familles séparées, dont le Siège Social est à Montréal, Québec, Canada.

AMORIFE International poursuit sa participation aux réunions parisiennes APMF/FENAMEF des Centres de Formation au DEMF, (Diplôme d'État de Médiateur Familial) en France. Le Président est Vice-Président de l'ARIM (Association Rencontre Information Médiation) à Bourgoin-Jallieu en Isère, le Directeur est Président du FORUM EUROPEEN DES MÉDIATIONS et la Vice-Présidente est Déléguée départementale auprès du Défenseur des Droits de l'Enfant pour le département de la Côte d'Or sous l'autorité du Défenseur des droits, Monsieur Jacques TOUBON. Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante et unique en son genre. Elle est chargée de veiller à la protection des droits et des libertés des citoyens et de promouvoir l'égalité. Inscrite dans la Constitution depuis le 23 juillet 2008 et instituée par la loi organique et la loi ordinaire du 29 mars 2011, elle regroupe les missions du Médiateur de la République, du Défenseur des enfants, de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) et de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS). Le terme « Défenseur des droits » désigne aussi bien l'institution que la personne qui la préside depuis le 16 juillet 2014 (mandat de 6 ans nommé par le Président de la République, non renouvelable et non révocable).

Notre Association participe activement à la semaine de la médiation familiale organisée chaque année en France et s'implique bénévolement avec ses collègues de Bourgogne/Franche-Comté, notamment avec les activités proposées par la Maison du Droit et de la Justice de la région dijonnaise à Chenôve.

L'implication des bénévoles au cours de cette année 2014 va permettre de poursuivre les activités de l'Association pour l'année 2015.

L'année fut marquée par la difficulté à recruter une secrétaire dont les démarches se poursuivent pour l'année prochaine. En effet l'embauche réalisée ne fut pas satisfaisante, ni pour la personne choisie ni pour l'Association, et la collaboration n'aura duré que deux mois. La disparition d'une Membre, Madame Monique JACOB, mère du Directeur, décédée subitement d'un cancer. Elle est la donatrice des appareils électroménagers dont bénéficient les nouveaux bureaux Dolois. Le Salon de Médiations des bureaux à Dole a été baptisé de son nom. Le Siège Social a été cambriolé en fin d'année et les démarches administratives avec les assurances doivent durer plusieurs mois. La recette de l'intervention couplée du Président et du Directeur pour le Colloque annuel de l'AMFQ (Association des Médiateurs Familiaux du Québec) à Longueuil dans la banlieue de Montréal a été volatilisée et le bureau mis sens dessus-dessous. L'automne et l'hiver 2014 furent éprouvants pour toutes et tous. Le Bureau remercie l'ensemble des personnes qui ont permis à l'Association de poursuivre ses activités durant cette période difficile.

La notoriété d'AMORIFE International est établie et sa voix une véritable référence en matière de médiation, de formation, de supervision et d'analyse des pratiques professionnelles. Concernant ces deux dernières activités les demandent ne cessent de croître et nos interventions s'étendent en France, dans les DOM-TOM et en Europe.

Le site internet de l'Association : www.amorifeinternational.com est régulièrement mis à jour et sera modifié sur les deux années à venir pour faciliter encore plus son utilisation.

Nous remercions vivement tous les partenaires, collaborateurs et Membres d'AMORIFE International pour leur intérêt et leur confiance et saluons l'engagement collectif dans les valeurs humanistes.

1. LES ACTIONS INITIEES & LA PROMOTION

- 4 Médiations Familiales internationales : trois spontanées France - Allemagne, France - Pologne & France - Bolivie, et une judiciaire France - Suisse
- 29 Médiations Familiales Conventionnelles.
- 25 Médiations Familiales Judiciaires.
- 2 Médiations d'Entreprises.
- 8 Médiations Généralistes et Conjugales.

Ce qui représente un volume horaire de plus de 500 heures en incluant les entretiens individuels. 1/3 des médiations familiales conventionnelles est réalisé par Christel CHAUTEMPS, notre médiatrice familiale détachée sur l'Antenne 21 (Côte d'Or).

- Promotion des pratiques et des formations de la Médiation au sens large et pas simplement pour la Médiation Familiale.

- Soutien actif à la professionnalisation de la médiation familiale et à la reconnaissance du Diplôme d'Etat de Médiateur Familial. Soutien tout aussi actif aux différents champs de la médiation et la professionnalisation responsable car nous nous apercevons que moult centres de formation proposent des cursus inadéquats concernant le métier de médiateur. Le cœur de métier : la posture du médiateur, ne peut pas s'acquérir en 40 heures !

- Participation aux jurys DEMF (Diplôme d'État de Médiateur Familial) et VAE (Validation des Acquis par l'Expérience) pour le DEMF organisés par les DRJSCS – Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale à Toulouse et Nancy.

- Poursuite des conventions avec l' I.R.T.S. de Franche-Comté. Référent en Médiation Familiale pour la formation au DEMF. Promo 2013/2015 (11 étudiants)

- Poursuite des mises en place de groupes d'analyses des pratiques professionnelles en France et en Europe. Besançon, Lyon, Mâcon, Montbéliard, Nantes, Nîmes, Paris, Saint-Pierre de la Réunion, Toulouse et Neuchâtel, Lausanne, ...

- AMORIFE International est Membre du FORUM EUROPEEN DES MEDIATIONS et réciproquement. Cela permet des échanges et des réflexions sur la formation à la médiation en Europe. Nous avons participé à une rencontre à Lisbonne afin de déterminer les enjeux et les intérêts de la standardisation des formations à la médiation en Europe.

- Le travail soutenu par la Commission Européenne sur les déplacements illicites d'enfants à l'étranger et la formation à l'international est un atout indéniable pour AMORIFE International. Cela nourrit notre réflexion sur nos liens avec le FORUM EUROPEEN DES MEDIATIONS et sur le DEMFI, Diplôme Européen en Médiation familiale Internationale. Comment harmoniser la qualité des formations au niveau européen et assurer efficacement la prise en charge des médiations internationales, civiles et commerciales ?

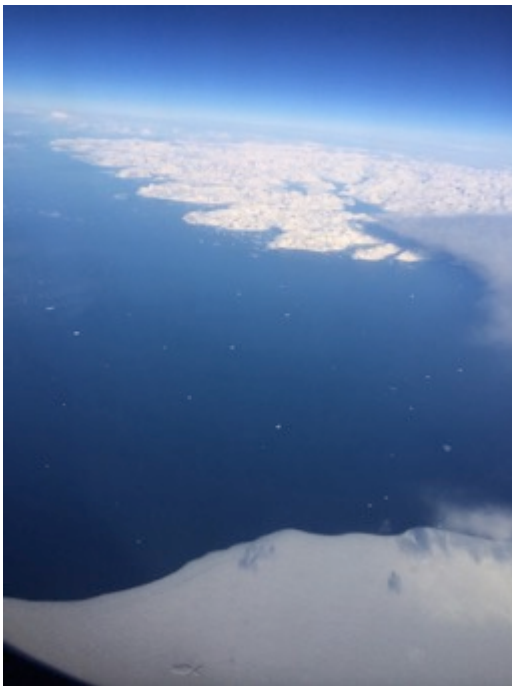
- Lien avec l'ANM, Association Nationale des Médiateurs, pour des groupes d'analyses des pratiques professionnelles avec des avocats, des médiateurs familiaux et des avocats-médiateurs avec l'aide de Françoise HOUSTY, Déléguée Régionale Midi-Pyrénées pour l'ANM. Pierre GRAND s'est également rendu sur l'île de la Réunion où des liens sont tissés entre l'Association et les acteurs locaux de la médiation. Il a par ailleurs assuré des séances d'analyse des pratiques professionnelles pour les salariés d'A.ME.FA, Association MEdition Familiale en Action, qui compte quatre médiateurs professionnels : Pauline GERMENOT, Vanessa GUERIN, Caroline PEYROT et Raphaël SERRUYA, tous sont diplômés d'état en médiation familiale. Claudio JACOB termine cette année une formation de superviseur et d'analyste des pratiques professionnelles auprès de l'IFATC de Lyon, Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication, sous la coordination de Reynaldo et Liliana PERRONE. D'obédience systémique cette formation va permettre d'asseoir les compétences

en la matière du Directeur de l'Association.

- Pierre GRAND, Président et Claudio JACOB, Directeur, ont été conviés pour animer l'assemblée plénière du Colloque annuel de l'AMFQ, Association des Médiateurs Familiaux du Québec, à Longueuil, en banlieue de Montréal au Québec le jeudi 25 septembre 2014 sur le thème des responsabilités parentales. Entre réalité, philosophie et pragmatisme, comment concilier la Loi, la Citoyenneté et l'Humanité ? Ce fut un honneur pour AMORIFE International d'être choisie comme interlocuteur privilégié pour ces deux jours de Colloques.

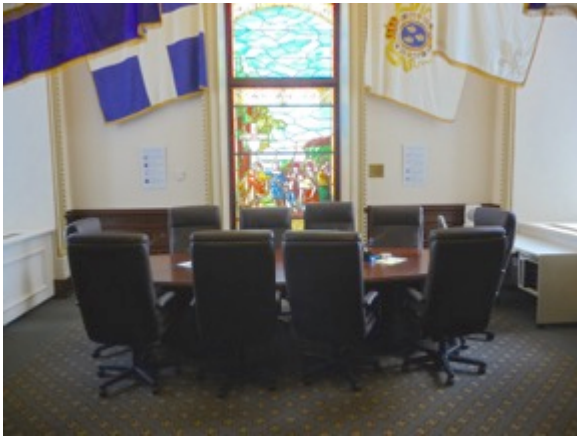
- En juin, Ute BRIANT, Pierre GRAND et Peter PROHASZKA d'AMORIFE International se sont rendus à BUDAPEST au Siège du Ministère de la Justice Hongroise pour participer au lancement de l'étude européenne sur la prise en charge des déplacements illicites d'enfants. L'accueil des Hongrois fut remarquable et Budapest est vraiment une Capitale à découvrir. En décembre ce sont Ute BRIANT, Violaine GODART et Joëlle PIOVESAN qui se sont rendues à BERLIN au Siège du Ministère de la Justice Allemande pour poursuivre les échanges européens et remettre les travaux effectués par chacun. Cette visite fut émouvante avec un rappel historique et l'impact de la seconde guerre mondiale toujours présent dans la Capitale allemande.

POURSUITE DE LA BALLADE EN IMAGES :



Ci-contre : Survol de la pointe du Groënland lors du voyage de certains Membres du Bureau à Québec durant la période du Carnaval en février 2014 avec sa Star : Bonhomme, dans la vue ci-dessous à gauche. Rencontres avec Lise et Doris LANGLOIS, Pierrette BRISSON et Linda BÉRUBÉ.
Ci-dessous à droite : le Trésorier en SKI-DOO





Salle du Conseil au Parlement de Québec



Rencontre avec Martine BOUCHARD à Montréal, Cheffe du Service d'Expertises Psycho-Sociales au Palais de Justice



Alain BAUD et Aldo MORRONE
Médiateurs Familiaux, Coordinateurs parentaux à Montréal.

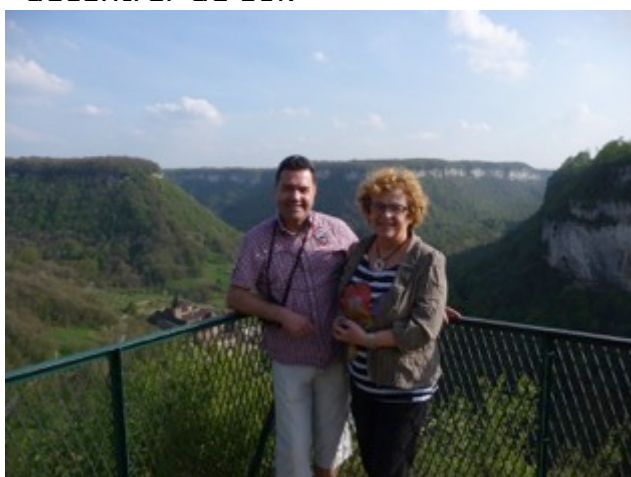


Claudio JACOB et Dominic D'ABATE
Médiateurs Familiaux, Coordinateurs parentaux à Montréal.



Ci-contre, dans les rues de Montréal en plein hiver, les Québécois sont toujours inventifs et pragmatiques : des zones chaleur pour résister et se poser quand les températures oscillent entre -15°C et -30°C ...

Le fleuve Saint-Laurent et le Port de Montréal pris par les glaces et la neige. Cet hiver 2014 fut la découverte du Québec sous la neige et l'accueil toujours aussi chaleureux de nos amis Québécois qui ont l'art d'associer le travail et le temps de la découverte pour se ressourcer et s'ouvrir au monde afin de se décentrer de soi.



Visite de Linda BÉRUBÉ dans le Jura : notre Directeur lui fait visiter sa terre natale. Ici à Grange-les -Baumes au-dessus de Baume-Les-Messieurs et sa remarquable abbaye. Linda a écrit plusieurs livres sur la médiation et la question de la séparation des couples.

Sa venue correspondait à une période particulière pour les batraciens en zone humide aux abords de DOLE : une photo qui contribue à l'enrichissement de la connaissance sur nos pays respectifs. Au tour du Québec d'être étonné !





DOLE : lieu de rencontres internationales par excellence ! Après le Québec, la Belgique avec Ginette DEBUYCK, responsable de Médiations asbl à BRUXELLES.

Tourisme et travail pour des échanges fort intéressants et la prise de conscience que nos pays voisins essayent d'harmoniser nos visions respectives du monde et des formations dans le champ de la médiation. Depuis la création du DEMF, Diplôme d'Etat de Médiateur Familial, la France se trouve décalée de ses pays voisins : en avance, en retard, à côté ? Comment harmoniser les formations au niveau européen ?

Visite de Doris LANGLOIS, accompagnée ici de son mari. Elle a publié, avec sa sœur, Lise LANGLOIS, *La psychogénéalogie, transformer son héritage psychologique*, aux éditions de l'Homme, en 2005. Elles participent également à un vaste programme de formation destiné aux travailleurs sociaux au Canada et en France.



A quelques dizaines de mètres du Siège Social de magnifiques cerfs...



Vinciane MAUME, Médiatrice Familiale et Secrétaire associative pour AMORIFE International. De grands projets attendent cette professionnelle efficace et très compétente. Pour l'heure, nous sommes heureux de l'avoir parmi nous.

À droite : les nouveaux bureaux en réfection à Dole, au rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel du Petit-Parc, face à la Gare SNCF. Ci-dessous : Visite de Mekki IDRISSE et de Rajae LAKHMIRI, professeurs à l'Université de Tetouan près de Tanger au Maroc. Ici sur le lieu de baptême de Louis Pasteur en la Basilique de Dole.



Pierre GRAND, Président d'AMORIFE International et Lorraine FILION, coprésidente de l'AIFI, Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des familles séparées, au Québec chez Aldo MORRONE.

Ci-dessous au centre : Sintra, dans la banlieue de Lisboa au Portugal.
 À gauche : Claudio JACOB, Président du FORUM EUROPEEN DES MEDIATIONS et Directeur d'AMORIFE International avec João GUERREIRO, Vice-Président. À droite :
 Violaine GODART, Directrice du Comité des Standards du FORUM EUROPEEN DES MEDIATIONS avec la Présidence.



Accueillis par le Ministère de la Justice Allemande, en compagnie de membres du Ministère de la Justice Hongroise, de Monsieur Emile AJAVON pour l'Autorité Centrale Française, de représentantes de MIKK, nous pouvons reconnaître à droite de Monsieur AJAVON les trois Membres d'AMORIFE International : Joëlle POIVESAN, Violaine GODART et Ute BRIANT en rouge. Nous remercions ici les Allemands de l'excellent accueil des participants.

2. PERSPECTIVES 2015

Durant l'année 2014, des réflexions s'engagent sur le devenir de l'Association. L'ouverture de l'Antenne 21 prouve que le privé et le public peuvent travailler main dans la main, ensemble, et montre que notre philosophie « le mieux vivre ensemble » est possible. Cependant cela ne semble pas suffisant pour une Association qui reste encore trop limitée dans ses actions en raison de son statut associatif et de l'image « sociale » de la médiation familiale.

En effet la médiation est un métier de communication et non d'aide sociale. L'idée germe de réfléchir au monde de l'entreprise en restant axé sur le principe de non lucrativité et l'Utilité Publique.

Le besoin de personnel et la difficulté financière d'embaucher reste une équation non résolue. Entre les attentes de l'Association et ses possibilités de rémunération il existe un décalage en défaveur de chacun : les personnes compétentes ne peuvent pas être rémunérées à hauteur de leurs compétences et l'Association ne peut pas se permettre d'embaucher des personnes sans aucune qualification. L'exemple du poste de secrétariat est éloquent. Nous restons confiant pour l'année prochaine en espérant trouver une réponse à notre difficile équation !

Une journée d'inauguration ou dite « portes ouvertes » est envisagée au cours du premier trimestre 2015. La question de la publicité est posée : comment investir efficacement ?

Il a été décidé d'entrer en relation avec des organismes compétents pour étudier l'évolution de l'Association vers une autre structuration en préservant sa philosophie et sa Charte Ethique. Des réunions d'informations sont organisées au niveau régional à Besançon et à Dijon concernant les SCOP et les SCIC : Société Coopérative et Participative ou Société Coopérative d'Intérêt Collectif, en SARL ou SA. Quelle voie envisagée pour le devenir d'AMORIFE International et quelle voix pour demain ? Des Membres du Bureau se rendront à ces réunions et une étude devra être présentée pour l'Assemblée Générale Annuelle prochaine.

L'année 2015 devrait être un tournant pour AMORIFE International afin de garantir sa notoriété, sa pérennité et son évolution en gardant le capital humain au cœur de ses préoccupations.

Les liens avec l'IRTS de Franche-Comté vont être rediscutés afin d'entrevoir une collaboration future dans le meilleur intérêt de chacun.

Les investissements en immobilier, matériels bureautiques et informatiques ; l'investissement en salariés sont un défi pour l'année à venir. Le temps d'une nouvelle organisation est venu.

L'absence de médiations judiciaires en Côte d'or sera discutée avec les magistrats du Barreau de Dijon. L'avenir de l'Antenne 21 sera envisagé avec la médiatrice familiale embauchée en CDD. Nous rencontrerons également la CAF de Côte d'or, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne et le Conseil Général de Côte d'Or.

Un de nos Membres a été embauché en CDI sur l'Île de la Réunion et nous sommes fiers d'avoir contribué à son succès dans le domaine de la médiation familiale.

Nous poursuivons notre demande d'agrément pour la formation au diplôme d'état. Et allons rencontrer les acteurs politiques jurassiens pour la promotion de la médiation.

Les médiations conjugales et les médiations coaching ont démarrées et répondent à une demande sans cesse croissante.

L'analyse des pratiques professionnelles et la supervision reçoivent un accueil favorable et continue de se développer.

Notre Président, Pierre GRAND, devrait être Directeur Scientifique de la future formation des avocats de la région Midi-Pyrénées et Pyrénées Orientales sur proposition de Maître Muriel TRIBOUILLOIS, Avocate-Médiatrice au Barreau de Montpellier.

CONCLUSION

Pour la huitième année, les activités de l'Association restent une preuve de dynamisme, de compétence et de motivation.

L'année prochaine sera décisive pour AMORIFE International : l'avenir est en marche et la réflexion est engagée pour le devenir de l'Association.

Le FORUM EUROPEEN DES MEDIATIONS est en questionnement également sur son devenir. Son Vice-Président, João GUERREIRO, et la Directrice du Comité des standards de formation, Violaine GODART, ont demandé l'aide d'AMORIFE International et interpellé son Président et sa Vice-Présidente, Marie-Thérèse MAURICE (ci-dessous à droite) pour étudier la possibilité d'un rapprochement entre les deux associations.



Nous tenons à remercier l'ensemble des Membres et des intervenants qui participent au succès de l'Association et contribuent à son rayonnement. Nous en profitons pour rappeler les valeurs Républicaines et Laïques de notre Association, dont la philosophie et l'éthique sont basées sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et qui défend partout dans le monde la devise française : Liberté, Égalité, Fraternité.



Claudio JACOB, Directeur,